

La pathétique histoire d'un glaçon qui ne voulait pas fondre

Comment dire avec la plus extrême courtoisie à l'« industrie du copyright » qu'elle fait définitivement fausse route et que, quelles que soient les risibles barrières qu'elle tente de mettre en place, rien ne pourra empêcher sa nécessaire et profonde mutation ?



En se retournant vers le passé et en allant chercher un exemple tout à fait cinglant et probant : la disparition des vendeurs de pain de glace causée par l'arrivée inopinée des réfrigérateurs^[1].

C'est l'histoire que nous narre avec brio Rick Falkvinge, fondateur du Parti pirate suédois (interviewé ici sur le Framablog).

C'est bien sûr une histoire triste si l'on se place du côté des vendeurs de pain de glace.

Mais ainsi va la vie et c'est également fort caustique lorsque l'on pense à tous les vains efforts que déploie actuellement dans la panique l'« industrie du copyright ». J'espère que ceux qui en font partie ne tomberont pas sur ce billet car ils se sentiraient alors bien morveux !

Personne ne demanda de redevance sur les

réfrigérateurs

Nobody Asked For A Refrigerator Fee

Rick Falkvinge – 21 août 2011 – TorrentFreak

(Traduction Framalang : Ypll, Brandelune, Barbidule, Goofy et Lolo le 13)

J'habite à Stockholm, en Suède. Il y a cent ans, un des plus gros employeurs de la ville était une entreprise du nom de Stockholm Ice. Son activité était aussi simple que nécessaire : aider à conserver les denrées périssables comestibles plus longtemps en distribuant du froid dans un format portable.

L'hiver, ses employés coupaient de gros blocs de glace sur les lacs gelés, ils les stockaient sur de la sciure dans d'énormes granges, puis coupaient les blocs en morceaux plus petits qu'ils vendaient dans la rue. Les gens achetaient la glace et la conservaient avec la nourriture dans des placards spéciaux, de telle sorte que la nourriture soit entreposée au frais.

(C'est pour cette raison que certaines personnes âgées appellent encore les réfrigérateurs des « boîtes à glace ».)

Lorsque les maisons furent électrifiées dans la première moitié du siècle dernier, ces distributeurs de froid devinrent obsolètes. Après tout, ce qu'ils distribuaient, c'était la possibilité de conserver la nourriture au frais alors que d'un seul coup tout le monde pouvait y arriver sans aide.

Cela prit relativement peu de temps dans les villes. Avec la disponibilité des réfrigérateurs à partir de 1920 environ, la plupart des ménages furent équipés avant la fin des années 1930. **Un des plus gros employeurs de la ville – les distributeurs de froid – était devenu complètement obsolète à cause du développement technique.**

Cette époque vit de nombreux drames humains, les hommes de la

glace perdant leur gagne-pain et devant se reconvertir pour trouver des emplois dans des domaines complètement nouveaux. La profession de vendeur de glace n'était déjà pas facile, et le fait de voir son fonds de commerce se désintégrer en temps réel ne l'a pas rendu plus simple.

Mais voici ce qui ne s'est pas passé lors de la décrépitude de l'industrie de la distribution de glace :

- Aucun propriétaire de réfrigérateur ne fut poursuivi pour production de son propre froid et contournement des chaînes de distribution du froid existantes .
- Aucune loi ne fut proposée pour rendre les compagnies d'électricité pénalement responsables si l'électricité qu'elles fournissaient était utilisée d'une manière qui détruit les emplois des glaciers.
- Personne ne demanda de redevance mensuelle sur les réfrigérateurs aux propriétaires de réfrigérateurs, redevance perçue par le Syndicat des glaciers.
- Aucun panel d'experts grassement payés ne fut instauré pour dire dans un parfait consensus à quel point les glaciers étaient nécessaires pour l'ensemble de l'économie.

Au lieu de cela, leur monopole de distribution devint obsolète, fut contourné, et l'économie tout entière bénéficia de la décentralisation qui en découla.

Nous assistons actuellement à une répétition de ce scénario, mais où l'industrie de la distribution – l'industrie du copyright – a l'audace de venir exiger des lois d'exception et d'affirmer que l'économie s'effondrera sans leurs services inutiles. Mais l'histoire nous apprend, à chaque fois, que le déclin d'une industrie est **positif**. Cela signifie que **nous avons appris quelque chose d'important** – faire les choses plus efficacement. De nouvelles compétences et de nouvelles activités apparaissent toujours après coup.

L'industrie du copyright nous répète, jusqu'à plus soif, que si elle ne peut pas faire graver son monopole de distribution obsolète dans la loi, avec des sanctions toujours plus lourdes pour qui l'ignorerait, la création culturelle ne pourra exister. Comme nous l'avons vu, tout aussi régulièrement, ce sont des foutaises.

Ce qui est peut-être vrai, c'est que l'industrie du copyright ne peut plus investir un million de dollars US pour produire un titre. Mais vous ne pouvez pas exiger un monopole légal en ne prenant en compte que **vos coûts**, alors que **d'autres** font la même chose pour beaucoup moins – pratiquement zéro. Il n'y a jamais eu autant de musique disponible que maintenant, simplement parce que nous aimons tous créer. Et pas pour de l'argent, mais parce que nous sommes ainsi. Nous avons toujours créé.

Que dire des films, alors ? Des productions de plusieurs centaines de millions ? Il y a des exemples de films faits dans un garage (un d'entre eux a même fait mieux que Casablanca, et est devenu le film le plus vu de tous les temps dans son pays d'origine). Mais peut-être l'argument est-il quelque peu plus puissant par rapport aux productions de type blockbuster.

J'irais même plus loin : même s'il est vrai que les films ne peuvent plus se faire de la même manière tout en préservant à la fois Internet et nos libertés individuelles, alors peut-être qu'il s'agit de l'évolution naturelle de la culture.

Je passe pas mal de temps avec des ados dans mon action avec le Parti Pirate. Une chose qui me frappe est qu'**ils ne regardent pas de films**, en tout cas beaucoup moins que lorsque j'étais ado. Tout comme j'ai jeté mon poste de télé il y a 15 ans, peut-être n'est-ce que la progression naturelle de la culture. **Personne ne serait surpris** si nous passions de la culture du monologue à la culture du dialogue et de la conversation à ce point de notre histoire.

Après tout, nous avons déjà eu les opérettes, les ballets et les concerts comme points culminants de la culture. Même les feuillets radophoniques (dont certains très connus). Personne n'est particulièrement choqué que ces expressions aient eu leur heure de gloire et que la société soit passée à de nouvelles expressions culturelles. Graver dans le marbre de la loi les formes contemporaines de culture n'apporte aucune valeur ajoutée et entrave les évolutions que nous avons toujours connues, pour empêcher les changements qui se sont déjà produits.

Partout où je regarde, je vois que les monopoles de copyright doivent être réduits pour permettre à la société de se sortir de la mainmise actuelle sur la culture et le savoir. Les ados d'aujourd'hui ne voient en général même pas le problème – ils considèrent comme totalement normal le partage dans le monde connecté, à tel point qu'ils écartent tout signe du contraire comme *bêtise d'antan*.

Et ils ne demandent certainement pas de redevance sur les réfrigérateurs.

Rick Falkvinge est un chroniqueur régulier de TorrentFreak, et partage ses réflexions de temps à autre. Il est le fondateur du Parti Pirate Suédois, aficionado de whisky, et pilote de moto au ras des pâquerettes. Son blog <http://falkvinge.net> est spécialisé en politique des médias.

Notes

[1] Crédit photo : Zimontkowski (Creative Commons By-Sa)